

# Résultats statistiques

## Dépenses et investissements dans la construction en 2008 et prévisions pour 2009

### Résultats de l'enquête 2008

#### Introduction

Selon l'enquête annuelle de l'Office fédéral de la statistique (OFS), les dépenses pour les travaux de construction effectués en 2008 dans le canton de Genève s'élèvent à 3,218 milliards de francs. Elles augmentent de 8,3 % par rapport au niveau enregistré en 2007. Cette hausse devrait se poursuivre puisque les dépenses des projets de construction prévues pour 2009 sont estimées à 3,609 milliards de francs.

#### Dépenses et investissements à Genève

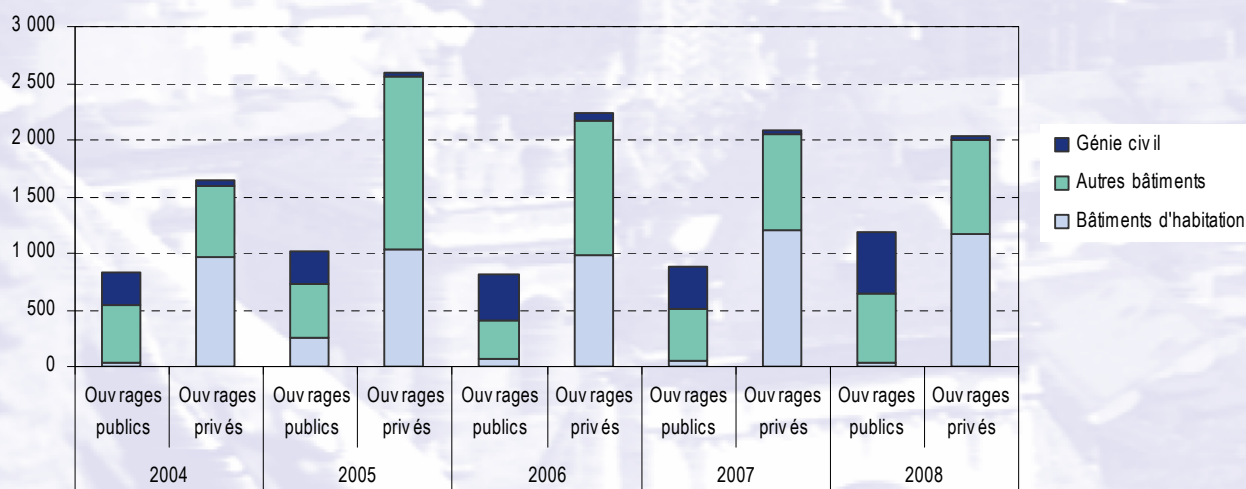
Les montants dédiés aux *nouvelles constructions* progressent de 20,5 % entre 2007 et 2008 après deux années de repli, alors que ceux consacrés aux *transformations et travaux d'entretien* diminuent de 4,1 %.

Les dépenses pour les *nouvelles constructions de bâtiments* augmentent de 8,8 % en un an et se fixent à 1,402 milliard de francs en 2008. Celles relatives aux *transformations et travaux d'entretien de bâtiment* accusent un léger repli (- 2,3 %), mais restent à un niveau élevé en comparaison historique (1,235 milliard).

L'année 2008 se caractérise aussi par une forte augmentation des dépenses de *génie civil*, qui progressent de 38,7 % et avoisinent ainsi les 600 millions de francs.

#### Dépenses de construction réalisées dans le canton de Genève, selon le maître d'ouvrage et la nature des travaux, depuis 2004

Totaux annuels, en million de francs



Source : Office fédéral de la statistique - Statistique suisse de la construction

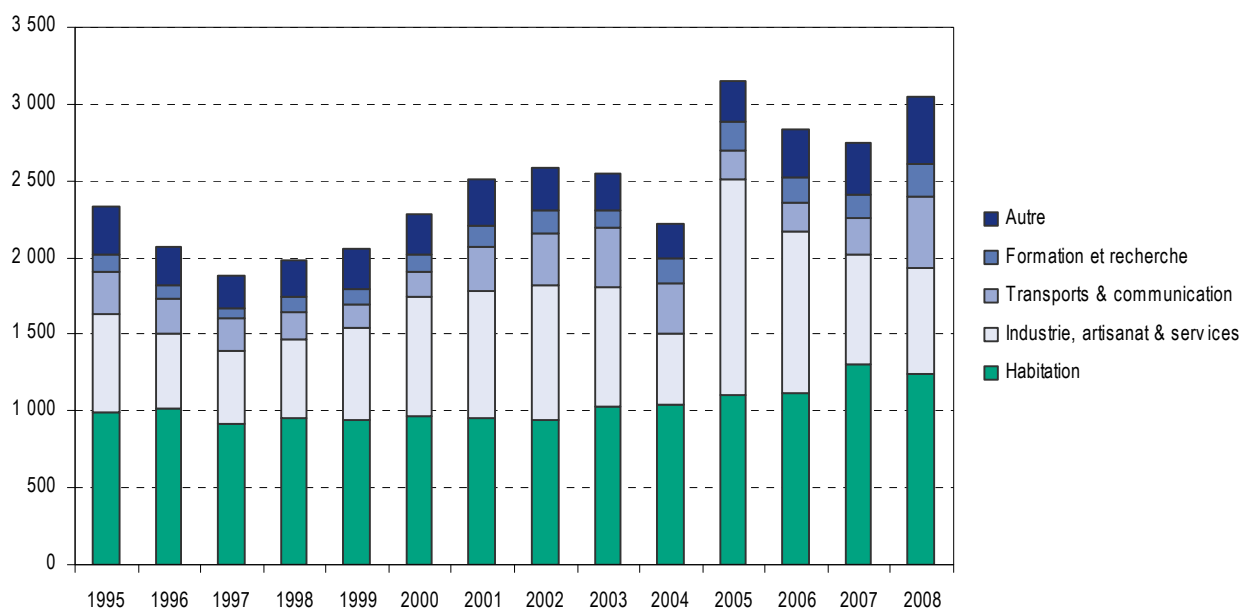
Les sommes prévues en 2009 pour l'ensemble des *nouvelles constructions* (bâtiment ou génie civil) devraient encore progresser (+ 22,9 %), et atteindre 2,221 milliards de francs.

Les dépenses engagées par les maîtres d'ouvrage du *secteur privé* fléchissent de 2,9 %, alors que les montants engagés par les maîtres d'ouvrage du *secteur public* s'accroissent de 35,1 %. Ils atteignent désormais 37,0 % du total des dépenses. Cette forte hausse est imputable aux investissements des administrations cantonales et communales dans des projets de grande envergure : nouvelles lignes de trams, écoles et collèges, établissements de soins, etc.

Les *investissements dans l'habitat* (qui ne tiennent pas compte des travaux d'entretien des administrations et des entreprises publiques) reculent de 4,7 % mais restent le type d'ouvrage pour lequel les montants engagés sont les plus élevés (1,244 milliard de francs).

### Investissements réalisés dans la construction, selon de le type d'ouvrage, depuis 1995

Totaux annuels, en million de francs



Source : Office fédéral de la statistique - Statistique suisse de la construction

### Genève dans l'ensemble de la Suisse

Le canton de Genève occupe le 5<sup>e</sup> rang du classement des dépenses de construction en Suisse. Sa contribution au niveau fédéral s'élève à 6,0 %.

La première place revient au canton de Zurich, qui totalise à lui seul 9,362 milliards de francs, soit 17,5 % du total des dépenses de construction enregistrées à l'échelon du pays.

Au niveau suisse, les dépenses de construction s'élèvent à 53,427 milliards et progressent de 4,1 % entre 2007 et 2008.

### Méthodologie

Une enquête est lancée annuellement par l'Office fédéral de la statistique (OFS) pour connaître les travaux de construction, prévus et réalisés, ainsi que les montants correspondants aux dépenses engagées. L'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) est chargé de sa réalisation dans le canton de Genève. C'est l'enquête la plus large qui soit menée sur l'activité de construction : elle couvre le secteur privé et le secteur public, saisit aussi bien le bâtiment que le génie civil ou la construction routière et porte sur tous les types de travaux (constructions neuves, travaux de transformation, de rénovation et d'entretien). Elle s'attache à saisir, d'une part, les sommes dépensées pour les travaux exécutés et, d'autre part, les sommes prévues pour l'achèvement de chaque ouvrage, en se fondant sur les estimations fournies par les mandataires ou les propriétaires.

La portée de cette enquête est double :

- conjoncturelle, elle saisit la demande effective et la demande potentielle de construction;
- structurelle, elle fournit des éléments d'analyse sur les activités dans la construction (quels sont les demandeurs ? qu'est-ce que l'on construit ? quelle part revient aux différentes branches du secteur ? où construit-on ? etc.).

Outre les projets de construction inscrits dans les budgets des collectivités publiques, l'enquête couvre tous les travaux pour lesquels un permis de construire est déposé. A Genève, où la législation concernant la construction est très développée, les travaux d'entretien privés sont inclus dans le champ de l'enquête.

Sont considérées comme *dépenses de construction* celles qui englobent l'ensemble des travaux préparatoires, les frais de l'ouvrage proprement dit, toutes les installations fixes destinées à un usage spécifique de l'ouvrage, les aménagements extérieurs ainsi que tous les travaux de raccordement à l'intérieur des limites de la parcelle et tous les frais de construction annexes (les honoraires d'architectes, les installations sanitaires, de climatisation, de chauffage et autres aménagements en rapport avec la construction). Les *investissements* englobent la totalité des montants engagés par des mandataires privés ou publics, à l'exclusion des sommes dédiées aux travaux d'entretien des administrations et des entreprises publiques.

## Pour en savoir plus

Les résultats détaillés sur les dépenses pour les travaux de construction (comprenant des tableaux, des graphiques et une note méthodologique) sont disponibles sur le site Internet de l'OCSTAT, domaine *Activités et dépenses de construction*, à l'adresse suivante :

[http://www.ge.ch/statistique/statistiques/domaines/09/09\\_04/tableaux.asp](http://www.ge.ch/statistique/statistiques/domaines/09/09_04/tableaux.asp)

Contact : Carol Daverio (Tél. : +41 22 388 75 58).

Résultats statistiques n° 13, novembre 2009